

BUSSU-BUSSUEL. — La chapelle de Notre-Dame d'Emimont, isolée sur une hauteur, au milieu des champs, était jadis sous la garde d'un ermite. Les matelots d'Abbeville y portaient un cierge le jour de la Nativité. Une tradition populaire prétendait qu'on ne pouvait y mettre de portes. Vers 1706, une confrérie du rosaire y fut instituée pour les villages des environs. Un procès important se débattit au XVII^e siècle au sujet du droit de seigneurie sur cette chapelle, réclamé tout à la fois par la dame de Bussuel et le propriétaire du fief d'Emimont (PRAROND, *Canton d'Ailly*, p. 487). Cette chapelle, où l'on prêchait la Passion, le dimanche des Rameaux, et la Résurrection le lundi de Pâques, est très peu fréquentée aujourd'hui.